

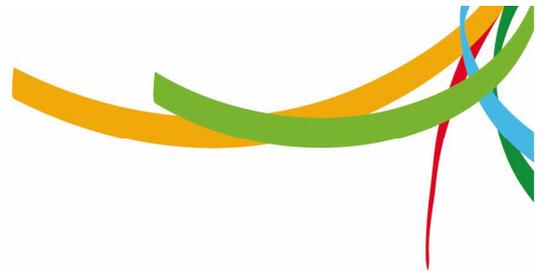


ASSOCIATION DES
RÉGIONS EUROPÉENNES
DES PRODUITS D'ORIGINE

ASSOCIATION OF
EUROPEAN REGIONS
OF PRODUCTS OF ORIGIN

ASOCIACIÓN DE
LAS REGIONES EUROPEAS
DE PRODUCTOS DE ORIGEN

ASSOCIAZIONE DELLE
REGIONI EUROPEE
DEI PRODOTTI D'ORIGINE



SARL 3G AUDIT

Monsieur Victor-Louis CANO
Commissaire aux Comptes
Rue de la Blancherie
Aquilae – Immeuble Bistre
33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX

Bordeaux, le 26 février 2019

Objet : Non renouvellement de mandat du Commissaire aux comptes

Monsieur le Commissaire aux Comptes,

Le mandat de commissaire aux comptes est arrivé à son terme.

Les statuts de l'AREPO ne prévoient pas l'obligation de la certification des comptes. De plus, le montant d'aides publiques reçu par l'AREPO est inférieur à 153 000 € seuil d'obligation de la certification des comptes.

Par ailleurs, le suivi et l'arrêt annuel des comptes de l'AREPO sont assurés par un expert-comptable indépendant.

Le coût de ces deux prestations s'élève à 1900 €/an pour le commissaire aux comptes et 1200 €/an pour l'expert-comptable soit 3 100 €/an. L'expert-comptable considère par ailleurs que le montant de 1 200 € est insuffisant au regard du temps nécessaire à sa mission.

Aussi, l'Assemblée général réunie sous la présidence de Theano Vrentzou-Skordalaki a donné mission à son secrétaire général, Laurent Gomez de :

- De ne pas renouveler la mission de commissaire aux comptes,
- De mettre fin à la mission du cabinet d'expert-comptable qui nous accompagne actuellement,
- De discuter avec vous pour la mise en place d'une mission d'expertise-comptable par 3G Audit.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Commissaire aux Comptes, l'expression de nos salutations distinguées.

Mme Theano Vrentzou-Skordalaki

Présidente

P/O Laurent Gomez

Secrétaire général



Hôtel de Région – Bâtiment Croix des Fontaines
14, rue François-de-Sourdis - 33077 Bordeaux Cedex - France
Tél. (+33) 5 56 56 01 34 - Fax (+33) 5 56 56 38 13